




**SÉCURITÉ INCENDIE
ET DES LIEUX**



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES TEMPORAIRES LORS D'ÉVÈNEMENTS

MESURES PROPOSÉES

- › Faites toujours appel à un maître électricien pour les installations électriques temporaires.
- › Les panneaux électriques, les sectionneurs et les répartiteurs doivent demeurer verrouillés, fixés solidement et protégés contre les intempéries.
- › Les génératrices et autres appareillages électriques ne doivent être accessibles qu'aux personnes autorisées.
- › Les prises de courant de 15 ou 20 ampères doivent être protégées par un disjoncteur différentiel de classe A (DDFT).
- › Les fils électriques exposés aux intempéries doivent être du bon type et être protégés mécaniquement contre l'endommagement. Enfouissez le câble (le câble doit être conçu à cet effet et comporter la lettre U pour *underground*) ou utilisez des passe-fils aux endroits où les piétons et les véhicules doivent passer.
- › Respectez les dégagements verticaux prescrits pour tout montage aérien des fils :
 - › 5,5 m au-dessus des routes principales;
 - › 5 m aux endroits accessibles aux véhicules;
 - › 3,5 m aux endroits accessibles aux piétons.
- › Les rallonges électriques doivent être d'un type très résistant et du bon calibre selon la charge à alimenter.
- › N'installez jamais deux rallonges bout à bout.
- › Les guirlandes d'éclairage destinées à un usage extérieur doivent être constituées de cordons souples et résistants au froid, en plus d'être munies de douilles à l'épreuve des intempéries.
- › Après l'événement, refermez les ouvertures sur les panneaux électriques. Rangez soigneusement les câblages et les appareils électriques jusqu'au prochain événement.

AVANTAGES

- › Réduire le risque d'incendie.
- › Réduire le risque de blessure par électrification.
- › Réduire le risque d'endommagement des appareils électriques.
- › Augmenter la durée de vos câblages électriques.

RESSOURCES

- › Régie du bâtiment, [Votre devoir envers la sécurité du public...événements en plein air](#)